

Groupe Métro-Richelieu Inc.
Rapport annuel
1981



Groupe Métro-Richelieu Inc.
Rapport annuel
1981



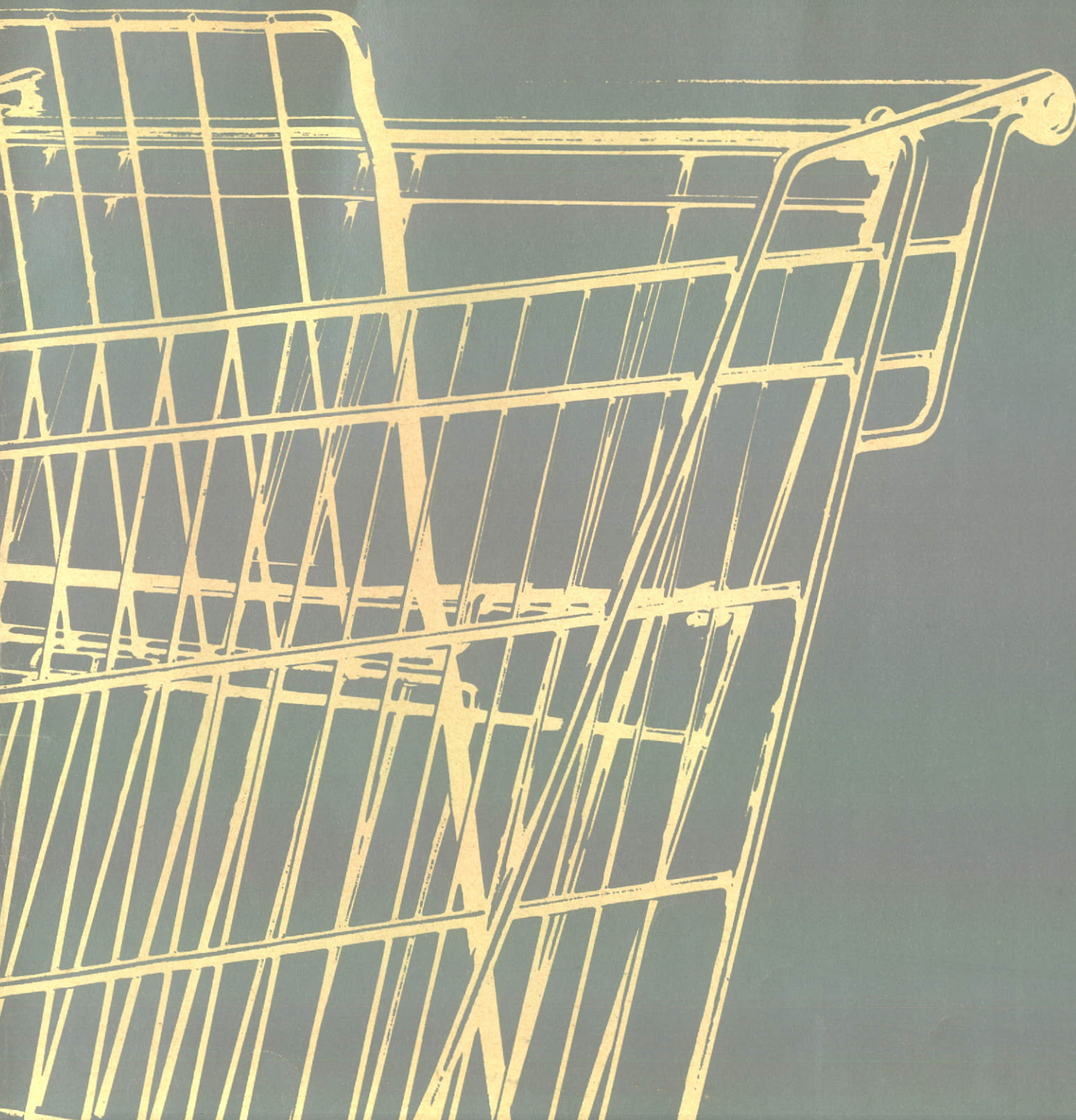


Table des matières

1 Faits saillants
consolidés

2 Rapport
des administrateurs
aux actionnaires

3 Message
du président
et directeur général

4 États financiers
consolidés

- Rapport des vérificateurs
- Bilan
- État des résultats
- État des bénéfices non répartis
- État de l'évolution de la situation financière
- Notes aux états financiers

5 Résultats d'exploitation
par division

Siège social

1, Complexe Desjardins
Bureau 1519, Tour Sud
Case postale 152
Montréal (Québec)
H5B 1B3
Téléphone (514) 842-8091

Administration générale

10,871, rue Salk
Montréal-Nord (Québec)
H1G 4Y2
Téléphone (514) 322-3500

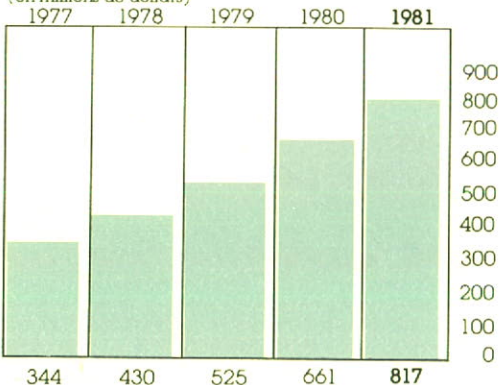
Faits saillants consolidés

(en milliers de dollars)

	1981	1980	1979	1978	1977
Résultats d'exploitation					
Ventes	817 329	661 148	524 956	430 469	344 497
Revenus d'exploitation	73 151	52 039	41 503	35 730	26 318
Dépenses d'exploitation moins les autres revenus	65 827	46 028	37 722	30 626	21 990
Bénéfice avant ristournes et impôts	7 324	6 011	3 781	5 104	4 328
	.90%	.91%	.72%	1.18%	1.26%
Ressources financières					
Fonds de roulement	8 500	5 857	4 959	5 667	4 747
Ratio du fonds de roulement	1.14	1.12	1.12	1.17	1.20
Immobilisations nettes	22 172	18 872	17 820	16 340	13 719
Total de l'actif	92 029	73 482	63 913	54 991	41 812
Avances des actionnaires et avoir des actionnaires	28 487	24 470	21 095	20 100	16 567

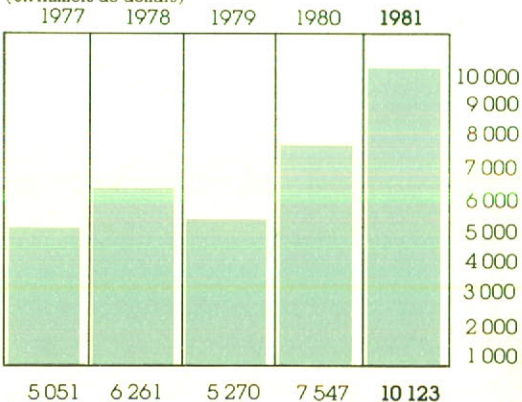
Ventes

(en millions de dollars)



Ristournes de fin d'exercice, intérêts et dividendes aux membres

(en milliers de dollars)



2

Rapport des administrateurs aux actionnaires

Après avoir atteint un milliard de dollars de ventes au détail, les épiciers Métro et les épiciers Richelieu ont poursuivi leur rythme de croissance en 1981 confirmant leur progrès et leur objectif de devenir le numéro un de l'alimentation au cours de la décennie 1980. Les résultats de 1981 nous accordent une part de marché d'environ 20,4% consacrant ainsi le rythme de progression des dernières années. Cette croissance est d'autant plus remarquable qu'elle a lieu dans le contexte d'une industrie très concurrentielle et marquée par une inflation trop élevée.

Votre conseil d'administration a posé au cours de l'année un certain nombre de gestes majeurs en vue d'établir l'entreprise sur des assises solides, lui permettant d'affronter avec succès les prochaines années. Vous avez ainsi endossé la décision de votre conseil d'administration de procéder à la construction d'un nouveau centre de distribution et à cet effet, vous



avez subordonné volontairement vos avances au droit des prêteurs qui investiront les fonds nécessaires à cette construction. Vous avez de plus approuvé la décision de votre conseil d'administration d'investir les ristournes des années futures en actions privilégiées ou en avances subordonnées aux emprunts, accordant ainsi à votre entreprise une permanence dans son capital investi, geste essentiel pour supporter les investissements dont votre groupe a besoin afin de financer sa croissance et de supporter le développement de ses membres actionnaires.

Beaucoup d'efforts ont aussi été consacrés cette dernière année en vue d'améliorer les services aux membres, particulièrement au niveau des centres de distribution. Des décisions et des gestes majeurs ont été posés au sujet du contrôle des inventaires, du contrôle de la qualité, du suivi de la productivité et de la vérification du niveau de service aux membres. Les effets de ces actions devraient se faire sentir dans l'année qui

vient. Présentement, des plans directeurs concernant le transport et la mise en marché sont sur le point d'être complétés pour être soumis à l'approbation de votre conseil d'administration. Ces projets sont conçus et développés en vue d'améliorer la gestion de votre entreprise et la qualité des services qu'elle vous offre de même qu'en vue d'assurer sa rentabilité.

Au chapitre de la concurrence, qui semble s'accélérer ces derniers mois, tout porte à croire que l'épicier indépendant pourra conserver et même accroître sa part dominante du marché alimentaire au Québec. C'est ainsi qu'on peut aussi être assuré que Groupe Métro-Richelieu Inc. demeurera le chef de file des épiciers indépendants au Québec. Votre entreprise a bien réussi au cours des dernières années à soutenir le développement de ses membres parce qu'elle est devenue non seulement un groupe d'achats puissant et efficace, mais aussi un groupe de marketing fort offrant une gamme de services importants à ses membres.

Service

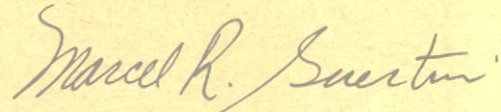
Voilà certes le mot clé de la décennie 1980 et la seule garantie de succès pour l'épicier indépendant. Celui-ci continue de croître non seulement parce qu'il est concurrentiel quant au prix et quant à la qualité et à la variété des produits alimentaires qu'il offre aux consommateurs, mais encore parce qu'il surpasse les chaînes par la qualité du service qu'il offre à la population. L'accueil, l'attention personnelle apportée au client, la rapidité du service aux caisses, voilà quelques exemples du service exceptionnel qui est offert par l'épicier indépendant.

Groupe Métro-Richelieu Inc. continuera à être le chef de file des épiciers indépendants au Québec s'il continue à bien servir ses membres épiciers et à répondre à leurs besoins. C'est d'ailleurs dans cet esprit (améliorer les services aux membres épiciers) que votre conseil d'administration et celui des Epiciers Unis ont décidé qu'il fallait unir les forces des deux entreprises. Ce projet de fusion sera

bientôt soumis à l'approbation des assemblées des actionnaires des deux entreprises.

Votre groupe franchira donc l'an prochain une autre étape majeure dans son histoire. Souhaitons que la croissance incroyable des dernières années se poursuive dans l'année qui vient en gardant toujours à l'esprit que la raison d'être des activités de votre groupe est de bien vous servir, comme la raison d'être des épiciers indépendants est de bien servir le consommateur québécois.

Le président du conseil d'administration,



Marcel R. Guertin
Ce 5 janvier 1982



De gauche à droite
Marcel Beaulieu
Vice-président du Conseil d'administration
Gilles Mercille
Secrétaire
Jean-Marie Vincent
Trésorier
J.-Claude Messier
Administrateur



De gauche à droite
Laurent Daoust
Administrateur
Claude Surprenant
Administrateur
Benoit Gadoury
Administrateur
Eugène Tassé
Administrateur

3

Message du président et directeur général



Au terme d'une deuxième année complète comme président et directeur général de Groupe Métro-Richelieu Inc., je suis particulièrement fier de vous présenter les résultats financiers obtenus pour l'année 1980-81.

Une année de croissance

L'année 1980-81 était entrevue par plusieurs comme devant être difficile dans tous les secteurs de l'économie, y compris celui de l'industrie alimentaire canadienne. De fait, l'année a été caractérisée par un niveau d'inflation sans précédent, des taux d'intérêt dont les sommets n'ont jamais été vécus jusqu'à maintenant et un niveau de chômage inquiétant.

Malgré cela, Groupe Métro-Richelieu Inc. termine l'exercice en présentant un bilan fort positif. À l'encontre de la tendance, l'en-

treprise a fait des gains très appréciables tant au niveau des ventes qu'au niveau du bénéfice avant ristournes et impôts sur le revenu. Nos ventes ont augmenté de 23,6% pour atteindre 817\$ millions comparativement à 661\$ millions pour l'année précédente. Cet essor est le résultat, entre autres, de l'ouverture de nouveaux magasins à grande surface, de l'agrandissement de certains magasins actuels et d'une très saine croissance de l'ensemble de nos magasins. Malgré des dépenses en intérêts et en publicité beaucoup plus élevées que celles anticipées, l'entreprise est en mesure d'offrir à ses membres pour 1980-81 un bénéfice avant ristournes et impôts sur le revenu de 7,3\$ millions comparativement à 6\$ millions pour l'exercice financier 1979-80.

Dans mon message de l'année

1979-80, je vous mentionnais que la construction du nouveau centre de distribution représentait un défi de taille et que ce projet devait se réaliser suivant un calendrier prédéterminé, tout en respectant un ordre de coûts qui tiendrait compte de nos ressources financières et de la confiance que le marché financier est prêt à nous accorder. Suite à l'achat d'un terrain de 2 635 663 pieds carrés à Montréal dans le quartier Rivières-des-Prairies, les plans de l'édifice principal sont maintenant complétés, les systèmes de mécanisation sont achetés et les premiers travaux de construction ont débuté. À l'assemblée du 8 septembre 1981, nous vous avons donné tous les détails sur le coût de construction et sur le financement intérimaire du projet. En résumé, ce dossier a fait de grands pas durant l'année et demeurera, pour l'année cou-



rante, un sujet de grande priorité et de constante attention.

En fonction de cet investissement majeur vous avez consenti, le 12 janvier 1981, à subordonner vos avances aux droits des prêteurs qui avanceront les fonds pour le financement du nouveau centre. À cette réunion, vous avez également consenti à ce qu'à l'avenir vos ristournes soient investies en actions privilégiées, de façon à accorder un caractère de permanence au capital investi. À la suite de la hausse considérable des taux d'intérêt et de certains changements au contexte fiscal, nous vous avons récemment proposé un système d'investissement plus flexible, permettant au conseil d'administration de répartir les ristournes en avances ou en actions privilégiées, de façon à accorder à l'entreprise la flexibilité nécessaire pour réagir

aux facteurs influençant le coût de la rémunération du capital investi, tout en vous accordant les mêmes avantages dans les deux cas.

Je ne voudrais pas passer sous silence l'un des grands dossiers de l'année, notamment, le projet de fusion avec les Épiciers Unis Inc. qui vous a été divulgué le 25 septembre dernier. Ce dossier a été étudié par la direction avec persistance et ouverture d'esprit; c'est ce qui nous a permis de franchir l'étape des accords de principe qui devaient aboutir à l'entente dont nous vous avons informé. Il reste à finaliser un certain nombre d'éléments juridiques et fiscaux avant de pouvoir vous soumettre pour approbation la convention de fusion qui devra être aussi ratifiée au même moment par les actionnaires des Épiciers Unis Inc.. Cette fusion anticipée marquera

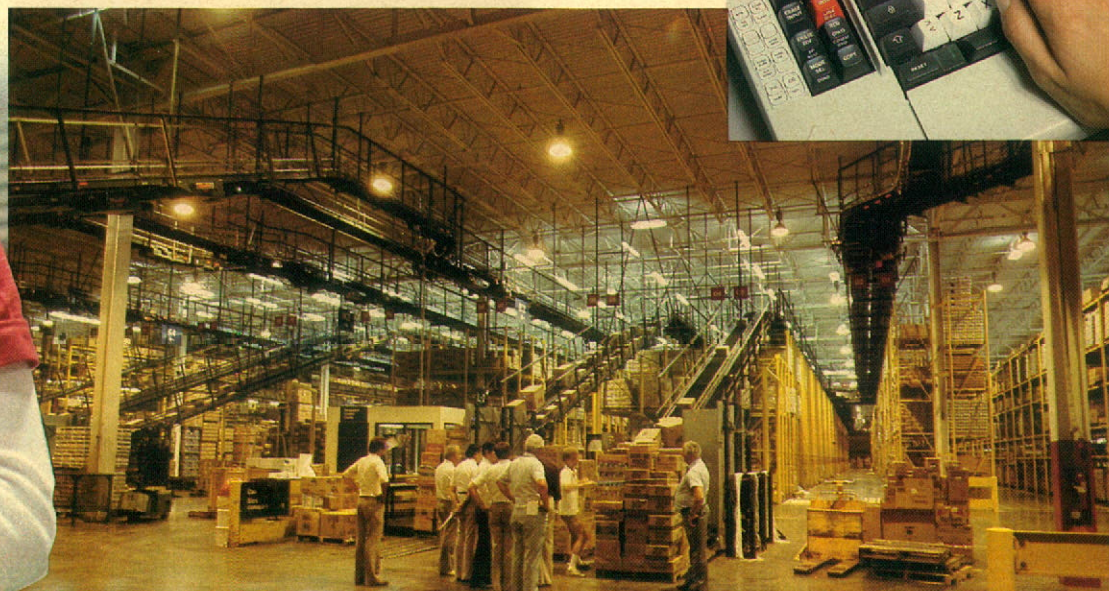
une étape majeure dans l'histoire des épiciers indépendants au Québec.

L'année a été également marquée d'un remaniement de nos structures. Nous avons réuni sous une même direction les activités du marketing et des opérations de gros, de façon à assurer une meilleure coordination entre les deux disciplines et fournir un approvisionnement qui réponde aux demandes avancées par ceux qui évoluent au niveau du détail. C'est ainsi que je vous annonçais avec plaisir l'arrivée de monsieur Jean-Roch Vachon comme vice-président et chef de l'exploitation. Sa grande expérience du domaine alimentaire sera un atout précieux pour notre entreprise dans les années à venir. Des postes très importants pour l'entreprise comme ceux de vice-président planifica-

tion et vice-président marketing ont aussi été respectivement comblés par messieurs Raymond Bachand et Robert Cloutier, tous deux fortement respectés pour leur très grande compétence.

Au printemps et à l'été 1981, des efforts et des investissements accrus ont été demandés au chapitre du marketing et de la publicité de façon à ralentir une poussée plus intensive de la concurrence. Malgré la très forte pression publicitaire qui a été exercée par nos compétiteurs, nos investissements ont porté fruit et ont préservé notre image et la place que nous avons auprès des consommateurs.

Quant aux opérations de gros, les premiers gestes ont été posés au niveau de la direction, en vue d'éventuellement intégrer les opérations d'Épicerie et de Jardin Mérite.



L'année a été l'occasion de développer le système de contrôle au niveau des inventaires d'épicerie et d'accentuer surtout nos efforts afin de donner à nos membres un service encore meilleur.

Chez Jardin Mérite, l'année a été marquée par une augmentation de 12% du volume, obtenue à la fois par la croissance des fruits et légumes et des surgelés.

La division Boeuf Mérite a développé une autre ligne de charcuterie alors que la mise en place d'un système de commandes par téléphone intégré à l'informatique est sur le point de se réaliser.

Au chapitre du développement, mentionnons l'incorporation de la Société Immobilière Devimont Inc., filiale de Groupe Métro-Richelieu Inc., qui agira comme notre moteur

principal dans la construction de magasins et de dépanneurs.

Parallèlement à l'essor que prennent les bannières Métro et Richelieu, notre nouvelle bannière 7 Jours a pris son envol durant la dernière année par l'ouverture de plusieurs dépanneurs, dont deux avec station d'essence.

À la division Équipement Mérite, les progrès marqués en 1979-80 se sont poursuivis; aux activités d'aménagement de magasin se sont ajoutés des services d'architecture et de supervision de construction.

Nous avons également franchi des étapes importantes dans nos relations syndicales par la signature de quatre conventions collectives qui s'est faite sans ralentissement important de travail. L'entreprise

a toujours manifesté sa volonté de maintenir une saine harmonie dans ses relations avec ses employés et c'est dans cette intention qu'un directeur des relations de travail a été engagé durant l'année.

L'année a également été soulignée d'un très grand travail accompli dans le domaine juridique. Mentionnons l'implication très directe de ce secteur dans la restructuration du capital de l'entreprise, qui a fait en sorte que notre réglementation reflète correctement notre nouvelle situation. C'est ainsi que les documents pour nos membres, tels que nos normes de bannières, nos politiques de crédit et nos règlements sur la capitalisation de l'entreprise ont été établis sur des bases juridiques solides.

Le prochain exercice

Bien que le bilan de l'année 1980-81 soit très positif, il est important de souligner que nous sommes très confiants pour l'année 1981-82.

En effet, nous prévoyons pour cette année encore un accroissement important de nos ventes ainsi qu'une rentabilité plus grande. De grands pas ont été franchis au cours de la dernière année dans plusieurs secteurs d'activité de l'entreprise, ce qui nous laisse croire que nos prévisions pour l'année 1981-82 seront réalisées.

Pour atteindre ces objectifs encore plus ambitieux, une emphase toute particulière devra être accordée à l'efficacité de nos opérations. En effet, tous les secteurs de l'entreprise devront être plus conscients que jamais que la première responsabilité de la direction est de servir



le mieux possible l'ensemble de nos membres, tout en gardant des critères d'efficacité et de rentabilité très exigeants.

Parallèlement à ces efforts pour améliorer l'ensemble de nos opérations, le dossier du centre de distribution Mérite I se devra d'être travaillé avec grand soin. La réalisation de ce centre à l'intérieur des paramètres déterminés est extrêmement importante pour l'entreprise. Après deux ans de réflexion et de planification, nous apprécions aujourd'hui plus que jamais les changements qu'engendrera ce nouveau centre. Nous sommes convaincus que les bénéfices de cet investissement reposent sur le succès de son ouverture. Si nous atteignons ce but, nous sommes assurés à moyen terme d'une rentabilité accrue pour l'entreprise et conséquemment

pour l'ensemble de ses actionnaires. Ce déménagement à un nouveau centre de distribution signifiera également que votre conseil d'administration aura bientôt à décider de la vocation future des entrepôts actuels.

Si l'emphase à l'intérieur de l'entreprise est sur l'efficacité de nos opérations, il n'en demeure pas moins qu'il est prioritaire de repenser notre approche au niveau du détail. Dans cet ordre d'idées, notre préoccupation sera de réviser constamment l'évolution du marché et d'accorder une importance particulière à la situation de nos divers membres.

Mentionnons en plus les grands dossiers qui nécessiteront des prises de position face à l'avenir et pour ce faire, il faut au préalable établir les bases d'un système de plani-

fication qui permettra à l'entreprise de regarder l'avenir de façon ordonnée et de déterminer en connaissance de cause les objectifs que nous devrions atteindre et surtout les moyens pour y parvenir.

En plus de tous ces dossiers importants qui nécessiteront des décisions difficiles, autant à court terme qu'à long terme, votre direction et votre conseil d'administration auront à se pencher durant l'année 1981-82 sur de grands dossiers d'ordre juridique et financier comme la mise à jour de nos règlements, le financement permanent du nouveau centre de distribution ou la fusion avec les Épiciers Unis Inc. et ses multiples implications sur notre entreprise.

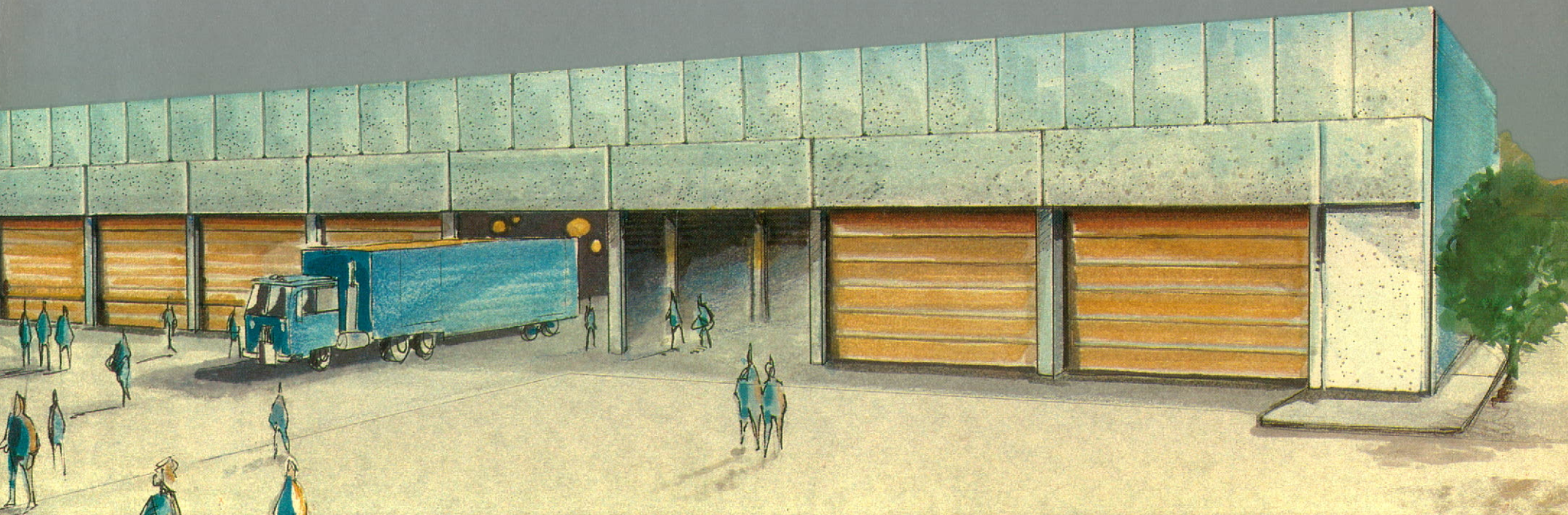
Somme toute, l'année 1981-82 s'annonce excitante et stimulante. Votre entreprise est confiante en

l'avenir, forte d'une profonde volonté de réussir et du support continu de l'ensemble de ses membres.

Dans cette même veine de pensée, j'aimerais exprimer en terminant mes remerciements à votre conseil d'administration pour le travail et le support qu'il a accordés à Groupe Métro-Richelieu Inc. au cours de l'année. À tout le personnel, j'exprime en mon nom et au nom du conseil d'administration mes remerciements les plus sincères pour leur excellent travail et leur loyauté envers l'entreprise.

Le président et directeur général,

Jean-René Halde
Ce 5 janvier 1982



4

**Groupe
Métro-
Richelieu
Inc.
et ses
filiales**

**États
financiers
consolidés**
(pour l'exercice
terminé le 26 septembre 1981)

Bilan consolidé (au 26 septembre)

Actif

Éléments à court terme

Comptes-clients et autres débiteurs	\$ 38 650 200	\$ 27 680 400
Stocks	29 128 500	25 079 500
Frais reportés au prochain exercice	1 255 400	1 025 800
Placements réalisables à court terme (note 3)	285 000	187 400

69 319 100 53 973 100

Placements (note 3)

Immobilisations (note 4)

Biens loués en vertu de contrats de location acquisition (note 5)

Autres éléments (note 6)

468 300	465 800
21 313 200	17 881 900
858 800	989 900
69 400	171 400

\$ 92 028 800 \$ 73 482 100

Pour le Conseil d'administration



Marcel R. Guertin
administrateur



Jean-Marie Vincent
administrateur

Passif	1981	1980
Dette à court terme		
Chèques émis et non payés	\$ 21 647 400	\$ 10 147 600
Fournisseurs et frais courus	36 610 100	34 244 600
Dividendes	53 600	47 600
Dette à long terme, obligations découlant de contrats de location-acquisition et avances des actionnaires échéant au cours du prochain exercice (notes 7, 8 et 9)	2 508 100	3 676 500
	60 819 200	48 116 300
Dette à long terme (note 7)	3 489 800	2 686 200
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 8)	733 900	903 500
Impôts sur le revenu reportés	296 100	296 100
Avances des actionnaires (note 9)	20 824 800	16 186 700
Avoir des actionnaires:		
Capital-actions (note 10)	1 851 800	1 766 800
Bénéfices non répartis	2 088 600	1 570 500
Surplus d'apport	316 500	316 500
Excédent de la valeur d'expertise des immobilisations sur le coût	1 608 100	1 639 500
	5 865 000	5 293 300
	\$ 92 028 800	\$ 73 482 100
Passif éventuel et engagements contractuels (notes 11 et 12)		

**Rapport
des vérificateurs**
aux actionnaires
de Groupe Métro-Richelieu Inc.
et ses filiales

Nous avons vérifié le bilan consolidé de GROUPE MÉTRO-RICHELIEU INC. ET SES FILIALES au 26 septembre 1981 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous avons obtenu toutes les explications et tous les renseignements demandés.

À notre avis et du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les explications et les renseignements qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la compagnie, ces états financiers consolidés présentent fidèlement l'état véritable et exact de la situation financière de la compagnie et de ses filiales au 26 septembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés
Comptables agréés

Montréal,
le 1er décembre 1981

État consolidé des résultats

pour l'exercice terminé le 26 septembre 1981

	1981	1980
Ventes	\$817 328 600	\$661 148 400
Coût des ventes	789 432 500	638 359 300
Bénéfice brut	27 896 100	22 789 100
Autres revenus d'exploitation	45 255 000	29 250 300
	73 151 100	52 039 400
Dépenses		
Livraison et entrepôt	34 519 700	22 263 100
Administration	26 189 700	18 939 800
Financement –		
Court terme	21 700	375 300
Long terme	3 835 500	2 799 700
Amortissement des immobilisations	2 365 300	2 228 700
	66 931 900	46 606 600
Bénéfice d'exploitation	6 219 200	5 432 800
Autres revenus	1 105 100	578 100
Bénéfice avant ristournes et impôts sur le revenu	7 324 300	6 010 900
Ristournes	6 784 000	5 000 000
Bénéfice avant impôts sur le revenu	540 300	1 010 900
Impôts sur le revenu reportés	—	155 100
Bénéfice net	\$ 540 300	\$ 855 800

État consolidé des bénéfices non répartis

pour l'exercice terminé le 26 septembre 1981

	1981	1980
Solde au début	\$ 1 570 500	\$ 730 900
Ajouter:		
Bénéfice net	540 300	855 800
Virement de l'excédent de la valeur d'expertise des immobilisations sur le coût réalisé au cours de l'exercice	31 400	31 400
	2 142 200	1 618 100
Déduire:		
Dividendes – actions privilégiées	53 600	47 600
Solde à la fin	\$ 2 088 600	\$ 1 570 500

**État consolidé
de l'évolution
de la situation
financière**

pour l'exercice terminé le 26 septembre 1981

	1981	1980
Provenance des fonds:		
Exploitation		
Bénéfice net	\$ 540 300	\$ 855 800
Éléments n'impliquant aucun mouvement de fonds:		
Amortissement des immobilisations	2 365 300	2 228 700
Amortissement de l'escompte sur obligations et des frais de premier établissement	102 000	107 600
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	144 400	59 400
Impôts sur le revenu reportés	—	155 100
Radiation d'un placement	93 000	—
	3 245 000	3 406 600
Aide gouvernementale	—	27 300
Produits de l'aliénation d'immobilisations	112 100	38 100
Émission de capital-actions	85 000	—
Augmentation de la dette à long terme	1 553 800	164 900
Augmentation des avances des actionnaires	8 231 100	5 762 700
	13 227 000	9 399 600
Affectation des fonds:		
Acquisitions de placements	95 500	13 100
Acquisitions d'immobilisations	5 922 000	3 377 400
Diminution de la dette à long terme	919 900	675 000
Diminution des avances des actionnaires	3 593 000	4 388 800
Dividendes — actions privilégiées	53 600	47 600
	10 584 000	8 501 900
Augmentation du fonds de roulement	2 643 000	897 700
Fonds de roulement au début	5 856 900	4 959 100
Fonds de roulement à la fin	\$ 8 499 900	\$ 5 856 800

Notes aux états financiers consolidés

pour l'exercice terminé le 26 septembre 1981

1. Conventions comptables

a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la compagnie et de ses filiales. Toutes les acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple et les résultats d'exploitation de ces compagnies ont été inclus à partir de leur date effective d'acquisition.

b) Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût et du prix de remplacement ou de la valeur nette de réalisation. Pour chacune des divisions, le coût est déterminé en substance, comme suit:

- Épicerie — épuisement successif
- Jardin Mérite — épuisement successif
- Boeuf Mérite — coût le plus récent
- Équipement Mérite — coût distinct

c) Placements

Les placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

d) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition, sauf certains terrains et certaines bâtisses qui ont été réévalués.

L'amortissement des immobilisations et des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition, est calculé selon des méthodes et des taux suffisants pour amortir le prix coûtant ou la valeur réévaluée des immobilisations sur leur durée estimative d'utilisation.

e) Frais de premier établissement et de constitution

Les frais de premier établissement et de constitution sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de la ligne droite sur une durée de trois à cinq ans.

f) Frais d'émission et d'escompte sur les obligations

Ces frais sont amortis selon la méthode de la ligne droite sur la durée de l'émission d'obligations.

g) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont comptabilisés selon la méthode du report d'impôts pour tenir compte des écarts temporaires entre le revenu imposable et le revenu comptable.

Conformément aux lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'entreprise s'est prévaluée d'une déduction basée sur le coût des biens corporels inclus dans ses stocks d'ouverture. L'effet de ce dégrèvement sur le revenu imposable s'établit à \$752 400 au 26 septembre 1981.

2. Statuts constitutifs

La compagnie est constituée en vertu de la partie I de la loi sur les compagnies du Québec.

3. Placements

	1981	1980
Prêts aux actionnaires, remboursables sur une période de cinq ans, portant intérêts à des taux variables	\$ 557 600	\$ 556 900
Prêts aux actionnaires, remboursables sur une période de cinq ans, portant intérêts au taux préférentiel bancaire	188 400	—
Dépôt à terme	—	93 000
Autres	7 300	3 300
	753 300	653 200
Portion réalisable à court terme	285 000	187 400
	\$ 468 300	\$ 465 800

**Notes
aux états financiers
consolidés**
pour l'exercice terminé le 26 septembre 1981

	1981	1980
Liens sur équipement admissibles au programme d'obligation pour l'Expansion des Petites Entreprises, contractés le 1 ^{er} septembre 1981, d'un montant original de \$133 900, remboursables par versements mensuels de \$3 016, incluant capital et intérêts au taux de 12,54%, échéant le 1 ^{er} septembre 1986	133 900	—
Billet à payer, remboursable par versements annuels de \$515 plus les intérêts au taux de 7%, échéant en 1987	—	4 100
	4 030 800	3 222 100
Portion échéant à court terme	541 000	535 900
	\$ 3 489 800	\$ 2 686 200

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants:

1982 — \$541 000
1983 — \$431 900
1984 — \$429 400
1985 — \$485 200
1986 — \$327 400

8. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	1981	1980
Obligations, d'un montant original de \$1 180 200, remboursables par versements mensuels de \$20 700, incluant capital et intérêts à des taux variant de 9% à 10%, échéant entre 1985 et 1990	\$ 903 500	\$ 1 053 700
Portion échéant à court terme	169 600	150 200
	\$ 733 900	\$ 903 500

Les paiements minimums exigibles au cours des exercices à venir en vertu de contrats de location-acquisition et le solde des obligations découlant de ces contrats se détaillent comme suit:

1982	\$ 248 100
1983	248 100
1984	248 100
1985	179 200
1986	46 000
1987 à échéance	168 800
	1 138 300
Moins:	
Montant représentant les intérêts	234 800
Solde des obligations	\$ 903 500

9. Avances des actionnaires

	1981	1980
Remboursables cinq ans après leur versement, intérêts payables semestriellement au taux bancaire préférentiel moyen majoré de 1½%	\$ 10 509 500	\$ 10 643 300
Remboursables 10 ans après leur versement, intérêts payables semestriellement au taux bancaire préférentiel moyen majoré de 1½%	6 428 800	4 763 800
Sans terme de remboursement, intérêts payables semestriellement au taux bancaire préférentiel moyen majoré de 1½%	10 000	20 000
Provision pour réinvestissement des ristournes de l'exercice, nette des impôts à la source. Ce réinvestissement sera fait dans une nouvelle série d'actions privilégiées de deuxième rang, au montant de \$3 000 000 et d'avances des actionnaires, remboursables cinq ans après leur versement pour un montant de \$2 674 000	5 674 000	3 750 000
	22 622 300	19 177 100
Portion échéant à court terme	1 797 500	2 990 400
	\$ 20 824 800	\$ 16 186 700

Notes aux états financiers consolidés

pour l'exercice terminé le 26 septembre 1981

Les remboursements en capital des avances des actionnaires à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants:

1982 — \$1 797 500	1985 — \$2 664 200
1983 — \$1 993 500	1986 — \$2 944 300
1984 — \$1 661 200	

Au cours de l'exercice, les actionnaires ont consenti à subordonner leurs avances passées et futures aux droits des prêteurs qui consentiront à participer au financement du nouveau centre de distribution. Cette subordination a été consentie jusqu'à concurrence des sommes qui seront avancées par les prêteurs.

10. Capital-actions

Autorisé:

- 6 000 actions privilégiées, rachetables à leur valeur nominale de \$200
- 1 000 actions, Classe A, votantes, sans valeur nominale
- 100 actions, Classe B, sans valeur nominale

	1981	1980
Émis:		
3 827 actions privilégiées (3 402 en 1980)	\$ 765 400	\$ 680 400
563 actions, Classe A	1 039 400	1 039 400
25 actions, Classe B	47 000	47 000
	\$ 1 851 800	\$ 1 766 800

Au cours de l'exercice, la compagnie a émis 425 actions privilégiées en considération de la somme de \$85 000.

11. Passif éventuel

La compagnie assume une responsabilité éventuelle à titre de garante de contrats de vente conditionnelle. Le montant des contrats en circulation au 26 septembre 1981 s'élevait à \$7 204 100 représentant les versements en capital et intérêts jusqu'à échéance des contrats.

12. Engagements contractuels

- a) La compagnie s'est engagée par des contrats de bail s'échelonnant sur des périodes de cinq à dix ans, à louer des locaux pour un prix minimum annuel de \$470 000. Les loyers globaux minimums à payer suivant ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires, se chiffrent à \$2 644 800. Le solde de l'engagement au 26 septembre 1981 s'élève à \$1 872 000.
- b) La compagnie s'est engagée par des contrats de bail et des offres de location s'échelonnant sur des périodes de vingt à vingt-cinq ans, à louer des locaux pour un prix minimum annuel de \$1 066 000. L'engagement total, exclusion faite des clauses escalatoires, se chiffre à \$25 234 400. Le solde des engagements au 26 septembre 1981 s'élève à \$24 611 000.
En contrepartie, la compagnie a sous-loué ces locaux à certains de ses actionnaires aux mêmes termes et conditions et pour les mêmes considérations que ses engagements en vertu des contrats de bail et offres de location mentionnés ci-dessus. De plus, par voie de convention avec la Compagnie d'Assurance d'Hypothèques du Canada, une grande partie de ces contrats de bail est protégée par une police d'assurance-bail.
- c) La compagnie a décidé de procéder à la construction d'un nouveau centre de distribution dont le coût total est présentement estimé à \$32 882 000.
Le 14 septembre 1981, des contrats au montant de \$5 625 000 ont été octroyés pour la fabrication et l'installation de systèmes de distribution mécanisés.

13. Rémunération des administrateurs et des officiers

	1981	1980
Rémunération globale de 9 administrateurs en tant qu'administrateurs, incluant la rémunération des 4 officiers.	\$ 149 000	\$ 149 000

14. Événement subséquent

Le 18 septembre 1981, un accord de principe est intervenu entre Épiciers Unis Inc. et Groupe Métro-Richelieu Inc. en vue de fusionner les deux entreprises. Cet accord a déjà reçu l'approbation du Conseil d'administration des deux entreprises les 23 et 24 septembre 1981 et il est prévu qu'il sera présenté pour ratification par les actionnaires des deux compagnies dans un avenir rapproché.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 1980 ont été reclassifiés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1981.

Résultats d'exploitation par division

pour l'exercice terminé le 26 septembre 1981
(en milliers de dollars)

	Division Épicerie	Division Boeuf Mérite	Division Jardin Mérite	Division Équipement Mérite	Autres	Total
Ventes	523 470	195 526	84 206	13 994	133	817 329
Bénéfice brut	4 636	12 562	9 716	945	37	27 896
Autres revenus d'exploitation	40 009	1 689	2 476	262	819	45 255
Dépenses d'exploitation	44 645	14 251	12 192	1 207	856	73 151
	21 911	10 508	8 834	961	790	43 004
	22 734	3 743	3 358	246	66	30 147
Services communs et administration générale (incluant les dépenses de marketing, de financement et d'informatique), moins les autres revenus						22 823
Bénéfice avant ristournes et impôts sur le revenu						7 324

